

Probleme concernant une facture de gaz avec ma régie

Par nine07, le 07/11/2016 à 15:58

Bonjour,

Je suis actuellement locataire, et depuis quelque temps nous devons faire entretenir une fois par an de notre chaudière, Chose que j'ai bien fait étant donné que j'ai fait intervenir l'entreprise ou je suis sous contrat 3 fois cette année.

Malheureusement ce n'est qu'au troisième RDV que l'entreprise c'est rendu compte que ma chaudière ne fonctionnée pas correctement, d'ailleurs ma facture de gaz du mois de septembre d'un montent de 900e a bien confirmée la mal fonctionnalité de ma chaudière.

Donc j'ai pris contact avec ma régis qui m'avais conseillée cette entreprise, pour lui expliquée que ce n'est pas normale cette facture et comment on peut s'arranger par a port a celle ci! Elle ma demander les factures EDF de toute l'année pour bien confirmée que la consommation de gaz est or norme, cela fait maintenant plus de 3 semaines que j'essaye de les contacter, mais sans nouvelle de leur part!

Ma chaudière n'étant toujours pas réparée, je crains que ma facture augmente!

Quelle démarche dois-je faire?, ai je le droit de leur demander de remboursée ma facture? je veux être totalement dans mes droits avant d'entreprendre quoique ce soit!

Merci d'avance